

Laissez-moi vous expliquer pourquoi nous croyons qu'un Accord de libre-échange nord-américain favorise l'intérêt public.

Dans les 10 dernières années, les Canadiens ont pris davantage conscience de l'importance de la concurrence internationale. Nous avons appris que notre prospérité future nous oblige à obtenir un accès plus libre et plus sûr aux marchés étrangers.

Mais, ce qui est encore plus important, nous avons appris qu'il nous faut prendre des mesures pour maintenir et garantir l'accès à notre propre marché. Nous avons appris que l'incapacité de livrer concurrence sur le marché national empêche de livrer concurrence sur les marchés extérieurs. Nous avons appris qu'il nous faut développer une économie nationale plus forte et davantage tournée vers l'extérieur.

Nous connaissons depuis longtemps les avantages que nous procurent nos exportations de produits primaires. Nous apprenons maintenant les exigences de la compétitivité dans les secteurs secondaire et tertiaire. Nous ne pouvons plus nous permettre de protéger de la concurrence internationale nos secteurs les plus vulnérables. Nous apprenons graduellement ce qu'il en coûte de protéger l'économie nationale des réalités du marché international.

La prospérité future du Canada nous dicte certes d'acheter et de vendre aux prix mondiaux, mais aussi d'attirer de nouveaux investissements étrangers. Nous devons développer les liens entre sociétés et gouvernements qui nous permettront d'accroître les échanges commerciaux et nous garantiront l'accès aux toutes dernières techniques.

Et nous devons nous assurer que les Canadiens restent au nombre des travailleurs les plus qualifiés et compétents au monde. En relevant ces défis, les Canadiens garantiront leur prospérité.

C'est avec ces objectifs à l'esprit que le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney a introduit en 1984 un grand programme de renouveau économique. En libéralisant les marchés, en encourageant l'investissement étranger, en améliorant le rendement budgétaire, en réformant les impôts, en modernisant les lois sur la concurrence, en privatisant les sociétés de l'État, en renforçant la protection de la propriété intellectuelle et en rationalisant la réglementation économique, le gouvernement a tenté de faire du Canada un milieu d'affaires plus accueillant.

La négociation d'une libéralisation du commerce avec le Mexique s'inscrit dans le cadre de ce programme. En libéralisant l'accès à notre marché dans le contexte d'un ensemble de règles mutuellement avantageuses, nous voulons encourager les producteurs canadiens à se restructurer et à renforcer leur compétitivité. Conjuguée au reste du programme économique du